

**Regroupement des
instances de concertation
en petite enfance de Montréal**

**SOUTENIR LA CONCERTATION AFIN DE MAINTENIR UNE
COMMUNAUTÉ BIENVEILLANTE AUTOUR DES
TOUT-PETITS**

Mémoire du Regroupement des instances de concertation en petite
enfance de Montréal (RICPEM)

Déposé au ministre de Finances du Québec
Dans le cadre des consultations prébudgétaires

Février 2021

Sommaire

Qui sommes-nous ?	3
Notre mission	4
Mise en contexte	4
Ce que la littérature dit à propos de la concertation	6
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal, Présentation à la rencontre de la Sous-CAR santé publique	6
Le rapport AGIR : pour que chaque tout-petit développe son plein potentiel	7
Bilan d'Avenir d'enfant, faits saillants	8
Mémoire d'Avenir d'enfants, déposé dans le cadre de la Commission Laurent	9
Mémoire des directrices et directeurs de la santé publique du Québec, déposé dans le cadre de la Commission Laurent	9
Constats et orientations : Rapport Laurent	10
Nos recommandations	11
1) Financer adéquatement l'action concertée en petite enfance	11
2) Financer adéquatement le travail de proximité	13
3) Financer une coordination pour le RICPEM	15
Piste de solution : Contribuer à une entente multipartite qui permettrait un financement récurrent et pérenne	16
Bibliographie	17

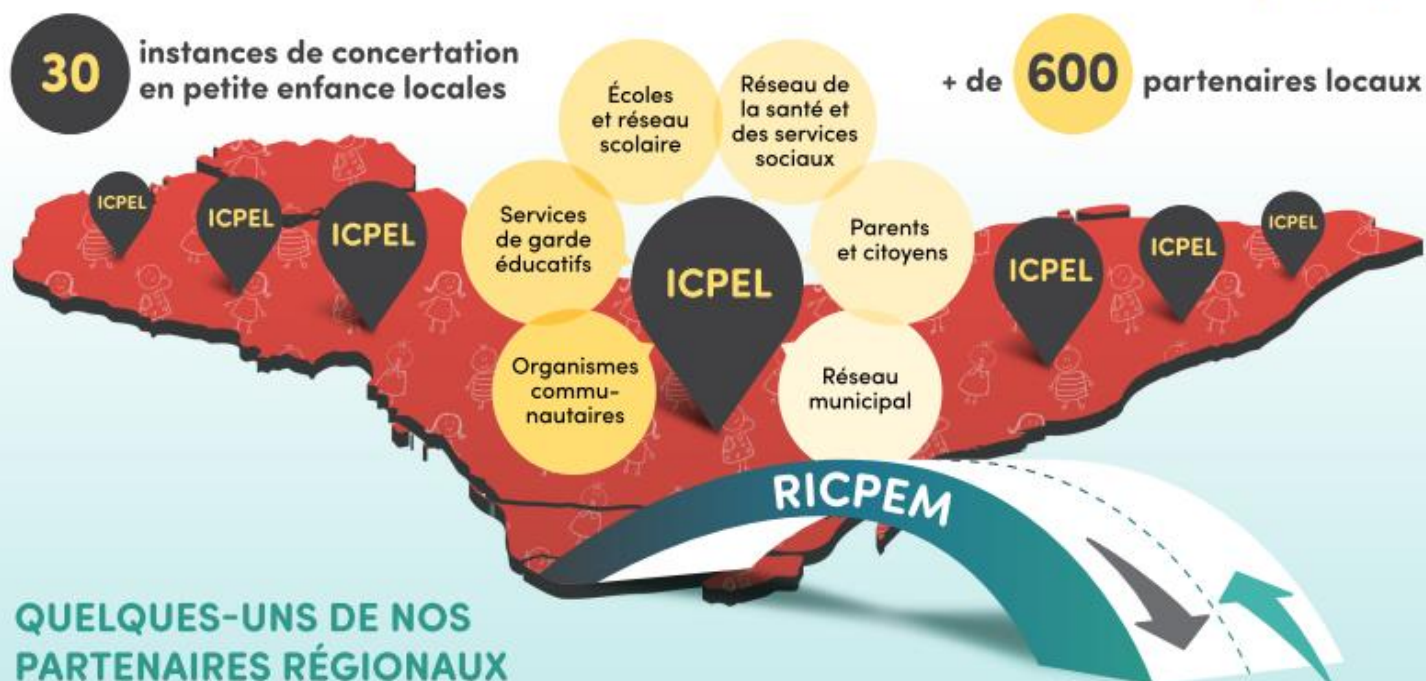
Qui sommes-nous ?

Le Regroupement des instances de concertation en petite enfance de Montréal (RICPEM) regroupe et représente les 30 instances de concertations en petite enfance locale de Montréal. Le RICPEM favorise la prise de position collective, porte d'une seule voix l'importance d'agir tôt en plus de dynamiser l'action locale et les liens entre les instances locales, ainsi que régionales.

Les instances de concertation en petite enfance locales (ICPEL) :

- Regroupent et mobilisent des partenaires œuvrant auprès des enfants 0-5 ans de divers secteurs communautaires et associatifs, services de garde éducatifs à l'enfance (CPE et SGÉE privés), éducation, municipal, santé et services sociaux, citoyens, autres (MF, secteur privé, etc.)
- Favorisent le déploiement d'actions concertées et intersectorielles dans leur quartier
- Permettent de consolider le filet social autour des tout-petits et de leurs familles

ÉCOSYSTÈME MONTRÉALAIS DE CONCERTATION EN PETITE ENFANCE



QUELQUES-UNS DE NOS PARTENAIRES RÉGIONAUX

HORIZON 0-5

Concertation régionale en petite enfance de Montréal

DRSP

Direction régionale de santé publique de Montréal

RRM

Réseau réussite Montréal

MFA

Ministère de la Famille - Direction régionale

ROCFM

Regroupement des organismes communautaires familles de Montréal

TCRI

Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes

MONTRÉAL

Ville et arrondissements

UEMPT

Une école montréalaise pour tous

Alors qu'une majorité des instances de concertation locale en petite enfance du territoire de montréalais se réunissaient de façon informelle afin d'échanger et d'agir sur les préoccupations et les enjeux relatifs à la petite enfance, les ICPEL ont décidé de se regrouper officiellement. Étant de plus en plus interpellées au palier régional pour représenter les différentes réalités des familles montréalaises, elles se sont regroupées en 2015 pour former les Instances de concertation en petite enfance de Montréal (ICPEM) puis elles sont devenues le Regroupement des instances de concertation en petite enfance de Montréal (RICPEM) en 2020.

L'objectif du Regroupement est de soutenir la mobilisation des instances locales afin de créer un espace de partage, d'expertise et d'échange. Nous mutualisons les ressources financières, les bonnes pratiques et les outils. Nous documentons le travail terrain avec les familles et les organismes locaux. Nos principales actions se basent sur la promotion de l'approche, des actions et des expertises des instances de concertation locale en petite enfance. Nous mobilisons les actrices et acteurs autour d'une vision commune, qui est celle du bien-être des enfants et de l'agir tôt, avec une attention particulière pour les enfants vulnérables. Le Regroupement s'assure de représenter la diversité et les spécificités des instances locales auprès des différent.e.s actrices et acteurs régionaux et de créer des liens avec les partenaires multisectoriels œuvrant auprès des enfants 0-5 ans qui ont à cœur le bien-être et le plein développement des tout-petits.

Notre mission

Le Regroupement des instances de concertation locale en petite enfance de Montréal (RICPEM) a pour mission de promouvoir et soutenir la mobilisation des instances de concertation locale autour du plein développement et du bien-être des tout-petits (0-5 ans) et des familles, tout en favorisant l'innovation sociale et le transfert des connaissances en ces matières.

Mise en contexte

Les instances de concertation locale en petite enfance sont au plus près des besoins des tout-petits alors qu'elles contribuent à maintenir une communauté bienveillante autour eux. Lors des 10 dernières années, le financement d'Avenir d'enfants, qui représentait un partenariat entre la Fondation Lucie et André Chagnon et le gouvernement du Québec, a permis de développer et de consolider le travail de concertation intersectoriel en petite enfance sur le territoire montréalais.

Avec la fin du financement d'Avenir d'enfants et du ministère de la Famille, ce mode de fonctionnement structurant, tant au niveau local que régional, est fragilisé. Dans un contexte

où les fonds d'urgence accordés aux concertations locales arrivent à leur fin, nous devons éviter l'effritement de l'action intersectorielle, la démobilisation des actrices et acteurs et la perte de l'expertise développée lors de la dernière décennie. Nous nous retrouvons à un moment charnière pour la concertation en petite enfance. Considérant le contexte où une réflexion sociétale est réalisée autour des enfants vulnérables, via la Commission Laurent, et où les inégalités sont exacerbées par la pandémie de la Covid-19, nous sommes convaincu.e.s que le travail de collaboration et de concertation, de plus que le travail de proximité avec les familles et les tout-petits, ne pourrait pas être aussi pertinent et actuel qu'en ce moment.

Le soutien aux familles par une communauté bienveillante mobilisée et concertée est d'autant plus important dans le contexte montréalais, où les tout-petits se retrouvent dans des situations qui tendent vers une plus grande vulnérabilité.

PORTRAIT DES TOUT-PETITS MONTRÉLAIS



<p>Ils grandissent plus souvent dans une famille vivant sous le seuil de faible revenu.</p>	<p>Ils vivent plus souvent dans une famille issue de l'immigration (1^{re} ou 2^e génération).</p>	<p>Ils sont plus souvent isolés.</p>	<p>Les enfants à la maternelle</p>
<p>17,1% des jeunes Montréalais</p>	<p>+ de 50% des familles avec des tout-petits à Montréal</p>	<p>14,3% des parents d'enfants de la maternelle disent qu'ils n'ont pas de personne de confiance vers qui se tourner pour des conseils en cas de problèmes</p>	<p>28,5% sont vulnérables dans au moins un domaine de développement</p> <p>10% n'ont pas fréquenté un service éducatif avant</p>
<p>8,4% dans l'ensemble du Québec</p>	<p>22% dans l'ensemble du Québec</p>	<p>8,5% dans l'ensemble du Québec</p>	

Afin de réduire les inégalités et pour s'assurer que chaque enfant développe son plein potentiel, il est nécessaire de soutenir une communauté bienveillante, qui offre des milieux sains et un ensemble de ressources et de services qui prennent compte des besoins locaux. (Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal, 2019)
Un milieu tissé serré par la concertation et la collaboration entre les acteurs constitue le village dont a besoin chaque enfant pour évoluer sainement et dans la bienveillance.

Ce que la littérature dit à propos de la concertation

« Valoriser et prioriser le travail de concertation au palier national, de façon interministérielle et intersectorielle, c'est assurer la cohésion et la cohérence des investissements, des décisions et du déploiement des politiques et des programmes. Soutenir la concertation et la mobilisation régionales, c'est donner les moyens aux acteurs qui disposent des leviers nécessaires d'agir au palier local de façon coordonnée. Soutenir la concertation et la mobilisation locales, c'est soutenir le filet de protection autour des tout-petits et de leur famille. C'est aussi favoriser l'émergence d'initiatives porteuses dans une approche de prévention, de proximité et de continuum. (Dagenais et Hotte, 2020, p.77)

Autant les chercheur.se.s, les expert.e.s que les travailleur.se.s sur le terrain s'entendent : le travail de concertation est essentiel pour soutenir les familles et les tout-petits et ainsi assurer une communauté bienveillante autour des enfants. Nous vous présentons quelques données probantes qui soutiennent l'importance de la concertation.

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal, Présentation à la rencontre de la Sous-CAR santé publique.

Dans la présentation de la Sous-Car santé publique tenue en novembre 2019, la direction de la santé publique de Montréal soutient que la concertation permet une meilleure intégration des services qui touchent les enfants et les familles. **La concertation apporte 3 grands impacts positifs à savoir:**

- **Un meilleur soutien à la mobilisation intersectorielle des communautés**
- **Une meilleure capacité à rejoindre les familles de milieux défavorisés**
- **Un meilleur positionnement stratégique de la petite enfance afin d'en faire une priorité** (Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal, 2020)

Elle y présente aussi des données de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) : Qu'est-ce qui fait une différence sur le développement des enfants dans les communautés locales ? Selon l'état des connaissances en 2014, il y a 10 conditions de succès. Parmi elles, on retrouve:

- Favoriser la collaboration et l'engagement des acteurs de la communauté
 - S'entendre sur une vision partagée des besoins
 - Se fixer des objectifs concrets
 - Déterminer ensemble des priorités d'action
 - Miser sur les forces de chacun

Selon certain.e.s autrices et auteurs, **l'engagement des actrices et acteurs se révèle plus déterminant que le contenu des interventions** (Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal, 2020)

Les résultats préliminaires du projet CoDE (Communautés pour le Développement des enfants) font quant à eux mention des facteurs prometteurs qui permettent de distinguer les communautés résilientes des autres. Parmi ces facteurs, la « **concertation locale mature, avec mécanismes bien établis pour aller chercher les familles plus vulnérables de manière proactive, pour les orienter vers les services en place, notamment les CLSC, les CPE et les organismes du quartier** » est un facteur clé (Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal, 2020, p.44).

Le rapport AGIR : pour que chaque tout-petit développe son plein potentiel

Le comité-conseil *Agir pour que chaque tout-petit développe son plein potentiel*, mise en place par le ministre de la Famille, Mathieu Lacombe, fait des recommandations claires dans son rapport :

« À la lumière de ses travaux, le comité-conseil recommande de s'appuyer sur les meilleures pratiques au Québec et ailleurs dans le monde pour déployer une stratégie globale qui met de l'avant quatre axes d'intervention : 1) Aller à la rencontre des familles et miser sur plusieurs portes d'entrée ; 2) Améliorer l'accès et la qualité des services et les adapter pour répondre adéquatement aux besoins des familles les plus vulnérables, et réduire les iniquités ; 3) Mieux comprendre les besoins et évaluer les actions en place, dans une perspective d'amélioration continue ; 4) Soutenir la mobilisation et le travail intersectoriel à tous les paliers. **Ces axes sont interreliés et complémentaires les uns aux autres.** Des mesures découlent de chacun de ces axes. En offrant aux tout-petits québécois, dès la grossesse, la chance de développer leur plein potentiel, nous consolidons non pas seulement leur avenir, mais aussi celui de toute notre société ». (Dagenais et Hotte, 2020 p.4)

« Tant la recension des écrits que le bilan des 10 ans d'Avenir d'enfants soutiennent que le fonctionnement des services en silos peut constituer une barrière d'accès aux services éducatifs à la petite enfance offerts par le gouvernement. **Le travail intersectoriel aux paliers national, régional et local est considéré comme un ingrédient de succès essentiel pour mieux atteindre les familles les plus vulnérables.** Il importe également de briser les silos pouvant exister entre les actions menées par les différents paliers. **En agissant de façon cohérente et complémentaire aux paliers local, régional et national, l'action collective se révèle plus forte et démontre plus d'effets.** Un rapport d'évaluation préparé par l'Université du Québec en Outaouais sur l'action collective documente l'impact du travail intersectoriel sur les enfants et les familles :

« Alors qu'un niveau de défavorisation élevé prédit généralement un moins bon développement chez les enfants, on remarque que certains secteurs réussissent à déjouer cette prédiction. [...] En agissant de manière concertée, nous avons contrecarré les prévisions pessimistes ! »

— Annie Bérubé, chercheuse et auteure du rapport Tous ensemble pour les enfants de l'Outaouais : portrait de la mobilisation et du développement des enfants dans la région de l'Outaouais.(Dagenais et Hotte, 2020, p.66)

Le récit d'un projet collectif en petite enfance au Québec. Faits saillants du bilan d'Avenir d'enfants

Avenir d'enfants a été aux premières loges de la concertation en accompagnant et en soutenant financièrement les instances de concertation pendant plus de 10 ans.

« Dans chaque communauté, des partenaires de différents secteurs d'activité unissent leurs forces, leurs savoirs et leurs expériences pour mieux répondre ensemble, dans une vision commune, aux besoins des enfants et des familles. [...] Loin des silos, ces actions permettent aux familles de recevoir le bon service, au bon moment, par la bonne organisation » (Gagnon et coll, 2019, p.3)

« Les regroupements locaux de partenaires ont mis en place des stratégies pour mieux joindre ces familles, pour favoriser leur participation et leur accès aux activités et aux services offerts. Le recours au travail de proximité comme stratégie pour se rapprocher des familles vivant en contexte de défavorisation s'est plus particulièrement intensifié au cours des dernières années. Ce type d'action permet entre autres de joindre des familles isolées qui ne fréquentent pas les services offerts. » (Gagnon et coll., 2019, p.6)

Suite à ces 10 ans de concertation en petite enfance, Avenir d'enfants a fait 4 recommandations, à savoir :

- 1) Mettre en place les conditions gagnantes pour soutenir l'action collective en faveur des familles et des enfants;
- 2) Améliorer la coordination entre les services aux familles;
- 3) Assurer un soutien adapté aux besoins des familles vivant en situation de défavorisation;
- 4) Faire du développement du plein potentiel de chaque enfant une priorité sociétale, en agissant dès la grossesse et jusqu'à la transition scolaire. (Gagnon et coll., 2019)

Le rapport d'Avenir d'enfants souligne l'importance de soutenir le travail de concertation et le travail de proximité pour répondre à ces recommandations.

Mémoire d'Avenir d'enfants, déposé dans le cadre de la Commission Laurent

Le mémoire d'Avenir d'enfants déposé dans le cadre de la Commission Laurent va dans le même sens que le rapport *Agir pour que chaque tout-petit développe son plein potentiel* :

« Un rapport d'évaluation mené par l'équipe Ricochet de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) en 2019 reconnaît l'efficacité de la mobilisation en petite enfance pour prévenir les vulnérabilités dans le développement des enfants. **En identifiant la présence d'un partenariat fort, une décision collective de cibler un aspect spécifique du développement des enfants ainsi que la mise en œuvre d'actions concertées pour agir de façon complémentaire, une différence significative est observée sur l'état de développement des enfants à la maternelle** ». (Avenir d'enfants, 2019, p.7)

Mémoire des directrices et directeurs régionaux de la santé publique du Québec, déposé dans le cadre de la Commission Laurent

Le mémoire rédigé par les directrices et directeurs régionaux de la santé publique du Québec dans le cadre de la commission Laurent précise l'importance de soutenir le travail de concertation ainsi que le travail de proximité. Les deux premières recommandations en ce qui a trait **à la création d'environnements favorables concernent le financement des instances de concertation ainsi que le financement du travail de proximité.**

En ce sens, dans le respect des besoins, des réalités et des dynamiques territoriales, les directrices et directeurs recommandent de « doter chaque territoire de conditions lui permettant d'être une communauté bienveillante pour les familles avec des tout-petits, particulièrement celles en situation de vulnérabilité » (De Blois, S., Laforest, J. et Masse-Jolicoeur, M., 2019, p.1).

Dans cet ordre d'idées, elles et ils proposent d' **«assurer le financement de la coordination des instances de concertation locales et régionales, et des projets issus des plans d'action concertés »** ainsi que d' **« assurer le déploiement d'intervenants de type agent de milieu afin de mieux rejoindre les familles en situation de vulnérabilité, les accompagner et réduire les barrières à l'accès aux services »** (De Blois, S., Laforest, J. et Masse-Jolicoeur, M., 2019, p.1).

« Nos communautés sont de mieux en mieux outillées pour prendre des décisions collectives en tenant compte du portrait des enfants et des familles de leur territoire et en misant sur les conditions de succès des interventions favorables au développement des enfants. Dans le contexte où le financement d'Avenir d'enfants arrive à terme et devant l'importance de maintenir les acquis et de renforcer la mobilisation, **il apparaît urgent d'assurer l'avenir des instances de concertation en petite enfance** ». (De Blois, S., Laforest, J. et Masse-Jolicoeur, M., 2019, p.16).

Constats et orientations : Rapport Laurent

Quelques constats et orientations du rapport Laurent soutiennent aussi l'importance de la communauté bienveillante qui doit être bâtie autour des tout-petits à laquelle la concertation joue un rôle clé :

- « La société dans son ensemble – et non seulement la protection de la jeunesse - doit **construire un cercle de bienveillant autour de l'enfant.** » (Laurent et coll., 2020, p.2)
- Le **travail en silo et la fragilité des services de proximité** favorisent une hausse constante de signalement depuis 40 ans. » (Laurent et coll., 2020, p.3)
- « **Les pratiques en protection de la jeunesse sont insuffisamment centrées sur la participation, la mobilisation et la collaboration des jeunes et des parents.** » (Laurent et coll., 2020, p.4)

Les recommandations et les constats sont clairs : afin de permettre le développement du plein potentiel des tout-petits, il est primordial de soutenir les communautés autour des enfants afin de créer un filet de bienveillance.

Nos recommandations

Afin de répondre aux présentes préoccupations, nous recommandons de :

- 1) financer adéquatement l'action concertée en petite enfance;
- 2) financer adéquatement le travail de proximité;
- 3) financer une coordination pour le RICPEM.

1) Financer adéquatement l'action concertée en petite enfance

« Devant l'importance de maintenir les acquis et de renforcer la mobilisation, il apparaît urgent d'assurer l'avenir des instances de concertation en petite enfance. »
 - Mémoire des directrices et directeurs régionaux de la santé publique du Québec, Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse, 2019, p.16

ACTION CONCERTÉE EN PETITE ENFANCE : PORTRAIT MONTRÉALAIS

+ de 123 000

enfants et leurs parents
ont bénéficié de services

30

concertations locales
qui traitent des enjeux
liés à la petite enfance

+ de 600

partenaires engagés



Champs d'action

Développement de l'enfant

Qualité de vie des familles

Périnatalité

Approches de proximité

Saines habitudes de vie

Éveil à la lecture et à l'écriture

Transition scolaire

Soutien parental

...

Les instances de concertation en petite enfance locale sont au plus près des besoins des tout-petits et des familles sur leur territoire. Elles favorisent le déploiement d'actions concertées et intersectorielles, adaptées à des problèmes sociaux complexes et souvent multifactoriels. Comme la littérature le soutient, les évaluations de cette approche s'avèrent concluantes et confirment qu'elle permet d'optimiser les ressources mises en œuvre pour toucher des populations difficiles à joindre autrement, et ce, partout à travers la province. « **Loi des silos, ces actions permettent aux familles de recevoir le bon service, au bon moment, par la bonne organisation.** » (Gagnon et coll., 2019, p.3)

Les conditions de succès de l'action concertée en petite enfance sont réunies lorsque les acteurs et actrices partagent une vision commune du changement visé; les actions se renforcent mutuellement; les mécanismes d'apprentissages et d'évaluation qui sont partagés; les communications sont soutenues entre les partenaires et; quand il y a la présence d'une structure de soutien. (Avenir d'enfants, 2019)

Objectif : Maintenir la capacité d'agir des instances de concertation en petite enfance dans chaque quartier montréalais.

L'IMPORTANCE DE SOUTENIR L'ACTION CONCERTÉE

POUR LES ENFANTS ET LES PARENTS	POUR LES INSTANCES	POUR LA COMMUNAUTÉ
<ul style="list-style-type: none"> ○ Offrir des services et des ressources de proximité accessibles ○ Soutenir les familles en situation de vulnérabilité ou hors réseaux ○ Donner le sentiment d'être soutenus par une communauté compétente et bienveillante 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Favoriser la planification concertée autour d'enjeux locaux ○ Favoriser la reconnaissance de l'expertise de tous les acteurs locaux ○ Favoriser le partenariat stratégique avec les réseaux régionaux et nationaux ○ Maintenir une culture de collaboration et de partage 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Inscrire les ressources disponibles dans un continuum de services ○ Consolider les partenariats et favoriser la mobilisation intersectorielle ○ Montrer l'importance d'intervenir pendant la période périnatale et la petite enfance ○ Montrer l'importance d'agir tôt

« Pour réduire les inégalités de santé et pour que chaque tout-petit développe son plein potentiel, ça prend une communauté bienveillante autour de l'enfant et sa famille, qui offre des milieux sains et un ensemble de ressources et services tenant compte des besoins locaux » (Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, 2020, p.7)

Un financement récurrent des postes de coordination permettrait de :

- Représenter les instances locales
- Structurer la mobilisation
- Rassembler les acteurs locaux autour des enjeux de la petite enfance
- Favoriser la cohésion
- Gérer les projets collectifs

« La mise en place d'un leadership pour coordonner les actions a permis de mettre en œuvre des actions concrètes dans la communauté, une meilleure circulation de l'information, une meilleure coordination des rencontres et une meilleure participation des partenaires aux rencontres. » - Un membre d'un regroupement local de partenaires (Gagnon et coll., 2019, p.3)

Le coût d'une ressource de coordination varie entre 60 000\$ et 70 000\$ par année, incluant des frais de fonctionnement

2) Financer adéquatement le travail de proximité

Plusieurs ICPEL font un travail de proximité sur leur territoire. Les évaluations de ce travail s'avèrent concluantes et confirment qu'il permet de toucher des populations difficiles à joindre autrement, et ce, partout à travers la province. (Gagnon et coll., 2020). Le travail de proximité contribue à la mise en place de communautés bienveillantes autour des enfants et des familles vulnérables, et soutien l'agir tôt afin de permettre aux tout-petits d'atteindre leur plein potentiel. Ainsi, il est urgent de financer les instances de concertation en petite enfance ainsi que le travail de proximité montréalais.

Les concertations montréalaises en petite enfance possèdent plusieurs années d'expérience dans la mise en œuvre du travail de proximité avec les familles. Un soutien financier récurrent permettrait de continuer à avoir un impact durable sur le bien-être des enfants et de leur famille en situation de vulnérabilité et hors réseaux.

Objectif : pérenniser le travail de proximité mené auprès des familles montréalaises ayant de jeunes enfants et vivant en situation de vulnérabilité.

Le travail de proximité à certaines particularités :

- La création d'un lien de confiance entre une famille et un.e intervenant.e prend du temps
- Les problématiques rencontrées sont souvent complexes et exigent une intervention rapide
- La mise en œuvre du travail de proximité doit être souple et adaptée à la réalité de chaque territoire

Le travail de proximité est d'autant plus important dans le contexte montréalais considérant que les tout-petits grandissent plus souvent dans une famille vivant sous le seuil de faible revenu, qu'ils vivent plus souvent dans une famille issue de l'immigration et qu'ils sont plus souvent isolés, en comparaison avec l'ensemble du Québec.

LES ATOUTS DU TRAVAIL DE PROXIMITÉ À MONTRÉAL

POURQUOI?

- ★ Agir en complémentarité avec les ressources existantes
- ★ Répondre à des besoins urgents de familles hors réseaux
- ★ Mieux préparer les jeunes enfants à l'école
- ★ Donner à chaque enfant montréalais des chances égales de réussir son parcours

OÙ?

Là où les familles se trouvent :

- ★ dans les organismes communautaires
- ★ dans et autour des écoles et des services de garde
- ★ dans les parcs
- ★ dans les lieux où il y a des événements publics

QUI?

Les familles en situation de vulnérabilité, majoritairement :

- ★ à faibles revenus
- ★ isolées ou en manque de soutien social
- ★ issues de l'immigration récente
- ★ méfiantes ou réfractaires aux institutions

COMMENT?

En étant une passerelle entre la famille et les ressources :

- ★ donner de l'information
- ★ diriger vers des ressources
- ★ accompagner les familles
- ★ renforcer le pouvoir d'agir des familles



« Le recours au travail de proximité comme stratégie pour se rapprocher des familles vivant en contexte de défavorisation s'est intensifié au cours des dernières années. Ce type d'action permet entre autres de joindre des familles isolées qui ne fréquentent pas les services offerts. L'approche de proximité mise avant tout sur la création du lien de confiance avec les familles en allant là où elles se trouvent, ainsi que sur l'accompagnement et la qualité de la collaboration entre les organismes. [...] Le travail de proximité se fait souvent dans des contextes de grande défavorisation. Un accompagnement personnalisé et centré sur les besoins des familles permet donc de résoudre des situations problématiques multifactorielles auxquelles un organisme précis n'aurait pu répondre à lui seul ». (Avenir d'enfants, 2019. p.5)

Le coût d'une ressource de proximité varie entre 55 000\$ et 65 000\$ annuellement incluant des frais de fonctionnement.

3) Financer une coordination pour le RICPEM

Étant de plus en plus interpellé au niveau régional pour représenter les différentes réalités montréalaises, le Regroupement des instances de concertation en petite enfance devient un acteur indispensable. Dans le but de poursuivre son engagement, il apparaît essentiel que le Regroupement se dote d'une coordination.

Objectif : Obtenir un financement récurrent pour une coordination.

Le Regroupement des instances de concertation en petite enfance de Montréal est un maillon essentiel à consolider pour le bien être des tout-petits. Il favorise la prise de position collective, porte d'une seule voix l'importance d'agir tôt en plus de dynamiser l'action locale et les liens entre les instances. Le RICPEM est un partenaire clé permettant de faire le pont entre le local et le régional. Il est aussi le seul partenaire régional sans financement pour une coordination. Pour ces raisons, il est impératif de soutenir la mobilisation des instances de concertations locales et leur représentation régionale.

Un financement récurrent d'un poste de coordination du RICPEM permettrait de :

- Représenter la diversité des ICPEL sur divers comités régionaux.
- Créer des espaces de partage, d'expertise et d'échange.
- Mutualiser les ressources financières, les bonnes pratiques et les outils.
- Documenter le travail de terrain avec les familles et les organismes locaux.

Le coût d'une ressource de coordination : entre 60 000\$ et 70 000\$ annuellement, incluant les frais de fonctionnement.

Piste de solution : Contribuer à une entente multipartite qui permettrait un financement récurrent et pérenne.

Afin de répondre à ces revendications, nous vous proposons une piste de solution qui serait la participation du gouvernement du Québec à une entente multipartite entre différents acteurs et différents paliers de gouvernement. Cette entente multipartite assurerait un financement récurrent et pérenne des instances de concertation locale et régionale et du travail de proximité. Elle aurait pour but de maintenir les communautés bienveillantes autour des tout-petits par la consolidation de la concertation locale et régionale. Cette entente permettrait de soutenir la concertation intersectorielle en petite enfance, tant à l'échelle locale que régionale. Par le fait même, elle soutiendrait l'amélioration des milieux dans lesquels les tout-petits grandissent, en prenant en considération les inégalités de santé, et en donnant une attention particulière aux familles vivant en contexte de vulnérabilité, dans une volonté d'offrir une chance égale à tous les enfants montréalais.

En résumé, nous vous demandons :

- **De participer à la création d'une entente multipartite entre différents acteurs et différents paliers de gouvernement afin de maintenir les efforts des dernières décennies.**
- **De prévoir dans le prochain budget, des montants récurrents et pérennes permettant la contribution financière du gouvernement du Québec à ce projet de société.**

Bibliographie

- Avenir d'enfants. (2019). *Mémoire : Pour des communautés mobilisées en protection de la jeunesse. Mémoire déposé par Avenir d'enfants dans le cadre de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse*. Montréal, Québec : Avenir d'enfants.
- Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal. (25 novembre 2019). *Présentation à la rencontre de la Sous-CAR santé publique*. Montréal, Québec.
- Dagenais, F. et Hotte, J.-P. (2019). *Rapport préliminaire du comité-conseil Agir pour que chaque tout-petit développe son plein potentiel*. Montréal, Québec.
- De Blois, S., Laforest, J. et Masse-Jolicoeur, M. (2019). *Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse. Mémoire des directrices et des directeurs régionaux de santé publique du Québec*. Montréal, Québec : Gouvernement du Québec.
- Gagnon, K. et coll. (2019). *Le récit d'un projet collectif en petite enfance au Québec. Faits saillants du bilan d'Avenir d'enfants*. Montréal, Québec : Avenir d'enfants.
- Instances de concertation en petite enfance de Montréal. (2020a). *Plaidoyer. Pérennité de l'action concertée*. Récupéré de <https://www.200porteshm.com/images/Plaidoyer-Concertation-CMJN.pdf>
- Instances de concertation en petite enfance de Montréal. (2020b). *Plaidoyer. Travail de proximité*. Récupéré de <https://www.200porteshm.com/images/Plaidoyer-TravailProximite-CMYK.pdf>
- Laurent, R. et coll. (2020). *Constats et orientation au 30 novembre 2020*. Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse, Gouvernement du Québec.
- Regroupement des Instances de concertation en petite enfance de Montréal. (2020). *Plaidoyer. Reconnaissance et financement d'une coordination du RICPEM*.